



LE GRAND CONSEIL

DE LA RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

Résolution du 8 mai 2019 à l'intention de la population neuchâteloise

Mobilisons-nous toutes et tous pour le 14 juin !

Le Grand Conseil neuchâtelois invite la population neuchâteloise à participer à la mobilisation du 14 juin 2019, journée d'actions et de grève des femmes. Chaque personne y participe selon les moyens dont elle dispose, à sa manière.

Motivation

Depuis plusieurs mois, des femmes se mobilisent dans toute la Suisse pour l'égalité, contre le sexisme et toutes les formes de violences à leur égard. Elles s'organisent dans leur foyer et sur leur lieu de travail, tout comme dans leur lieu de formation, jeunes et moins jeunes, salariées et non salariées, où elles seront nombreuses à mener des actions le 14 juin 2019.

Dans le canton de Neuchâtel, un collectif s'est constitué pour préparer la journée du 14 juin. Entre l'« égalité salariale maintenant », « stop aux violences faites aux femmes », « des salaires décents dans les métiers majoritairement féminins » ou encore « un soutien accru aux femmes migrantes », la liste de revendications est longue. En raison d'une de ces revendications, pour toutes ces revendications ou pour d'autres, les femmes du collectif s'organisent pour cette journée du 14 juin.

Avec l'introduction du vote des femmes en 1959, le canton de Neuchâtel a fait figure de pionnier. À l'échelon fédéral, il faudra attendre 1971 pour que les femmes obtiennent le droit de vote. Dans le domaine des violences faites aux femmes, Neuchâtel est également un des premiers cantons à s'être doté d'une loi en la matière. Tout comme il a été introduit un congé maternité cantonal avant l'introduction fédérale. Il n'est ainsi pas étonnant qu'à Neuchâtel, les femmes se mobilisent en nombre en vue du 14 juin.

Lors de la mobilisation du 14 juin, de nombreuses et diverses actions et animations auront lieu dans plusieurs communes de notre canton. Il est néanmoins prévu deux actions identiques à l'échelon national. À 11h, il est prévu une action bruyante partout là où les femmes se trouvent et à 15h24, les femmes qui le peuvent s'arrêtent de travailler, puisque cela correspond au moment de la journée à partir duquel les femmes travaillent gratuitement (en raison des 20 % de différences salariales). En fin de journée, il est prévu de défilier en ville de Neuchâtel.

La grève des femmes du 14 juin de 1991, a permis plusieurs avancées, telles que le bonus éducatif dans l'AVS, une assurance-maternité pour toutes, la dépénalisation de l'avortement et bien sûr la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes.

En 2019, le constat est clair : l'égalité n'est pas atteinte dans les faits. C'est dans ce sens que le Grand Conseil neuchâtelois appelle la population neuchâteloise, chacune à sa manière et dans la mesure de ses possibilités, à participer à la mobilisation du 14 juin.

Résolution adoptée par le Grand Conseil par 99 voix contre 1.

Neuchâtel, le 8 mai 2019

Au nom du Grand Conseil
de la République et Canton de Neuchâtel :

Le président,
F. KONRAD

La secrétaire générale,
J. PUG